

filpac cgt



Aucun départ contraint ne sera accepté !

Forte mobilisation des salariés ce lundi 1^{er} février au siège de Nice-Matin, lors de la réunion d'information intersyndicale concernant le plan de sauvegarde de l'emploi présenté aux élus mercredi dernier.

Ce plan de sauvegarde prévoit la suppression de plus de 70 postes administratifs au sein de l'entreprise, avec des départs contraints et ciblés, contrairement aux engagements de l'actionnaire majoritaire NJJ pris devant le tribunal de commerce, et les salariés : NJJ s'était engagé à ne pas licencier et à ne pas externaliser les services. Deux renoncements inacceptables, car même en période de Covid, l'assise financière de Xavier Niel ne justifie en rien la violence sociale à laquelle sont confrontés les salariés.

La vive opposition exprimée par les élus lors du dernier CSE s'est confirmée lors de cet échange avec les personnels de tous les services - administratifs, porteurs, techniques, régie publicitaire et journalistes. Tous refusent cette méthode arbitraire, et sans concertation y compris avec les cadres de l'entreprise. Cette stratégie unilatérale de l'actionnaire fait peser de lourdes conséquences sociales et économiques sur l'avenir du groupe, contrairement aux promesses de développement de NJJ.

L'assemblée générale a donné mandat aux représentants des personnels pour négocier une restructuration et un plan de départs sans casse sociale. Malheureusement, en l'absence des représentants de NJJ, dont le PDG, coutumier du fait, au CSE de ce jour, le dialogue est impossible. Les élus et délégués syndicaux ont donc demandé le report de cette réunion mensuelle.

Le message des salariés, relayé par les organisations syndicales, est clair : il est temps d'ouvrir de réelles discussions, sur des bases partagées et conformes aux engagements officiels pris par NJJ dès l'été 2019, pour prendre le contrôle du groupe Nice-Matin.

Les élus du CSE

Le 1^{er} février 2021